

# APPROCHE DE L'EXPRESSION DU FUTUR DANS LA PRESSE FRANÇAISE

Marie-Christine FLAUX

Étudiante en Doctorat à l'Université de Rennes 2 - Haute Bretagne

## 1. INTRODUCTION

En choisissant ce sujet, j'ai voulu faire une approche des différentes possibilités qu'offre la langue française afin d'exprimer verbalement une idée temporelle de futur. Dans cette approche, je considère l'orientation temporelle prospective sous son expression verbale, c'est-à-dire, que je ne traiterai que les formes verbales qui, appartenant à notre système linguistique, ont été jugées pertinentes.

Nous pouvons déjà avancer qu'elles sont plus nombreuses qu'on pourrait le penser au premier abord et qu'elles ont déjà été décrites par divers linguistes mais, il m'a semblé intéressant d'exposer une vision d'ensemble propre à ce genre particulier qu'est le journalisme.

A cette fin, j'ai établi un corpus formé de cinq cents formes verbales conjuguées, relevées au fil de la lecture de trois journaux jugés représentatifs de la presse française, en l'occurrence, *Le Monde*, *L'Express* ainsi que *Le Figaro*. J'ai estimé le nombre de cinq cents formes comme suffisant dans le cadre de cette étude. Cela permet, je crois, d'offrir un aperçu des différentes formes verbales employées par le journalisme français afin d'exprimer cette orientation temporelle. Soulignons que les articles, dans lesquels les formes verbales du corpus ont été relevées, appartiennent à différents sous-genres du journalisme, ce qui permet de donner une vision d'ensemble.

Dans un premier temps, je vais tenter de définir la notion de temps. Cela me conduira à exposer le système temporel verbal tel que le considèrent certains linguistes comme E. Benveniste, G. Rojo, P. Imbs ou encore W. E. Bull et ce, afin de comprendre à quoi correspond ce système. Il sera donc alors plus facile de définir ce que signifie la notion d'expression du futur puisque celle-ci est, comme nous le verrons, un membre constitutif du système temporel.

Suite à cela, j'entreprendrai l'étude des différentes formes verbales qui constituent notre corpus, afin de définir quelles sont les formes les plus fréquemment employées et dans quelles conditions. C'est ainsi que nous analyserons le futur de l'indicatif, le conditionnel, qui exprime cette orientation temporelle dans le passé et puis, le futur antérieur. Par la suite, nous nous intéresserons au présent de l'indicatif puis au présent du subjonctif avant de nous arrêter sur la périphrase verbale *je vais chanter*.

## 2. LE SYSTÈME TEMPOREL VERBAL

Lors de recherches effectuées dans le cadre de mes études universitaires, en Maîtrise puis en DEA, j'ai réalisé deux mémoires dans lesquels je traitais l'expression

de la *Futuridad*<sup>1</sup> en langue galicienne. C'est à partir de ces deux approches, l'une relative à la langue orale et l'autre à la langue littéraire, que je formule l'organisation du système temporel verbal sur lequel je base cette autre approche de l'expression du futur dans la presse française.

### 2.1. La notion de temps

La notion de futur est une notion que nous connaissons tous de manière innée. Pour tout être, elle fait partie de ce que nous définissons comme le temps. Il a toujours été problématique de définir ce qu'est le Temps. L'homme perçoit seulement un avant, un pendant, un après et l'inévitable écoulement des jours, des nuits, des saisons, etc. Avec la physique d'Aristote, on se demanda si le Temps n'était pas une simple représentation créée par l'Homme ou s'il s'agissait d'une propriété cosmique. Nous pouvons penser que, de toute évidence, la notion de temporalité est apparue à la conscience des hommes préhistoriques lorsqu'ils ont dû se confronter aux cycles de la nature. L'Homme a donc dû régulariser le temps en inventant des machines, en élaborant divers systèmes pour le mesurer et parvenir ainsi à capter les plus infimes rythmes de son entourage.

### 2.2. Le temps linguistique ou la temporalité verbale

En 1966, E. Benveniste est parvenu à expliquer de façon très cohérente cette notion de temporalité. Il juge en effet que "le temps recouvre des représentations très différentes" (Benveniste, 1966: 5) et il divise le temps en "temps physique", étranger à l'Homme, en "temps chronique", le temps des événements, et en "temps psychique", propre à chaque individu.

Cette théorie sur la division du temps est celle reprise par Guillermo Rojo, en 1974, afin de développer un excellent travail sur la temporalité verbale en langue castillane. Rojo emploie la même division du temps que Benveniste à la différence près qu'il distingue un *tiempo cronológico objetivo*, un autre *subjetivo* ainsi qu'un *tiempo lingüístico*, relatif à l'acte de l'énonciation et à propos duquel, il dit qu'il offre "un gran parecido con el tiempo cronológico en su versión subjetiva: el punto de origen es móvil, lo esencial es la orientación y la medición posee escasa o ninguna importancia" (Rojo, 1974: 74). C'est-à-dire que le système temporel linguistique s'organise autour d'un point de référence à partir duquel sont mesurées trois orientations temporelles, une d'antériorité, une de postériorité et une de simultanéité.

---

<sup>1</sup> La notion de *futuridad* fait référence à toute expression de postériorité mesurée par rapport à un point de référence défini.

### 2.2.1. *Le système temporel verbal selon Paul Imbs*

Suite à cette définition de ce qu'est la temporalité, nous pouvons à présent prendre en considération la théorie sur le système temporel verbal développée par Paul Imbs et qu'il applique au cas du français. Selon celui-ci, le verbe permet d'exprimer une orientation temporelle interne puisqu'il se trouve être "le centre de la phrase, autour duquel se groupent toutes les déterminations temporelles" (Imbs, 1960: 12).

Il affirme qu'il existe deux façons de considérer la temporalité. D'un côté, se trouve le *temps indivis*, qui ne présente pas de divisions, et qui est un temps *omnitemporel*. D'un autre côté, le temps "peut aussi être considéré comme une série d'époques se succédant sur la ligne progressive du temps; chacune des époques exprime une division du temps" (Imbs, 1960: 4). Ces époques sont au nombre de trois: passé, présent et avenir. De plus, chose très importante, "les divisions temporelles exprimées par les formes impersonnelles du verbe sont toujours centrées autour d'un point d'origine" (Imbs, 1960: 13). Ce point pouvant être le moment de l'élocution, il définit un premier système temporel dans lequel le moment présent coïncide avec le point de référence.

Suite à cela, Imbs approfondit sa pensée et il parvient à la conclusion que le système n'a pas besoin d'être centré uniquement sur le moment de l'élocution. Il affirme en effet que le point de référence peut parfaitement coïncider avec un moment passé ou futur. On peut donc "transporter l'origine des temps soit au passé soit au futur" (Imbs, 1960: 14). Ces deux points de la chronologie deviennent alors point de référence à partir desquels sont localisés les événements. Ces deux nouveaux systèmes sont alors définis comme secondaires.

En combinant le premier système, ou système primaire, avec les deux systèmes secondaires, Imbs parvient à former une représentation pluridimensionnelle de l'organisation du temps. Le système se base sur le présent et celui-ci est considéré comme l'origine des temps à partir de laquelle sont établies les relations d'antériorité et de postériorité. Ces mêmes relations existent aussi à partir du passé et du futur; c'est-à-dire que le moment de référence peut se déplacer tant au passé qu'au futur. Ainsi, la phrase suivante "Quand il aura achevé sa tâche, il estimera sans doute qu'il faudra la reprendre" est l'exemple qu'il donne pour illustrer le système secondaire centré sur un point de référence appartenant au futur. De plus, il justifie ce système triparti centré sur l'indicatif par le fait que "seul l'indicatif possède des formes différenciées pour chacune des trois époques, car lui seul possède un futur nettement distinct" (Imbs, 1960: 244).

### 2.2.2. *Le système temporel verbal selon W. E. Bull*

De façon plus générale, W. E. Bull essaie d'établir un hypothétique système temporel valable pour les langues qui possèdent le concept de temporalité: "the hipotical tense system to be elaborated [...] is applicable only to cultures wich have an abstract concept of time and wich recognize time intervals" (Bull, 1968:20).

Il établit que le temps est pluridimensionnel et également que trois orientations sont possibles.

Le point primordial du système est celui connu comme le point PP “which has been defined abstractly, as the prime point of the system, has as its referent in any real life situation an actual event inside the speaker” (Bull, 1968: 20). C’est-à-dire qu’il définit ce point PP comme un événement réel qui a lieu à l’intérieur du locuteur, c’est le moment où celui-ci s’exprime. Les orientations d’antériorité, de postériorité et de simultanéité apparaissent toutes trois mesurées à partir du point PP et elles sont exprimées sous forme de vecteurs. Par exemple, E étant l’événement pris en considération, Bull exprime de la façon suivante l’orientation temporelle de postériorité mesurée à partir du point PP: E(PP+V).

Avec l’écoulement du temps, le point PP va finir par appartenir au passé. Bull appelle alors ce nouveau point, qui n’appartient plus au moment présent, RP c’est-à-dire point rétrospectif qui devient alors le point de référence à partir duquel les différentes orientations temporelles sont mesurées.

De la même façon, le point de référence PP peut être situé dans l’avenir et il l’appelle alors AP, point anticipé. Il affirme également qu’il existe un point RAP, point anticipé rétrospectif qui maintient une relation d’antériorité par rapport au point AP. Il estime que ces deux points, AP et RAP, puisqu’ils représentent des événements à venir, c’est-à-dire, pas réels au moment de l’énonciation, forment des systèmes temporels secondaires.

### 2.3. La notion d’orientation temporelle prospective

Après avoir réalisé ce rappel de diverses théories de linguistes reconnus à propos du système temporel verbal, il résulte plus facile de comprendre le fonctionnement de ce même système en langue française. Il est en effet possible de considérer “la temporalidad lingüística como una construcción totalmente relativa. Cada hecho expresado por una forma verbal es anterior, simultánea o posterior únicamente en relación con otro acontecimiento” (Rojo, 1974: 77).

À la lumière de ces différentes théories, la notion de *futuridad* semble donc évidente et il est alors possible d’entreprendre une étude relative à son fonctionnement. L’expression d’une orientation temporelle prospective se résume à une relation de postériorité mesurée à partir d’un point d’origine qui peut correspondre avec le moment de l’élocution ou pas.

## 3. L’EXPRESSION DU FUTUR DANS LA PRESSE FRANÇAISE

Le moment est venu, à présent, d’étudier le corpus élaboré et d’essayer de tirer des conclusions de cette étude. Dans un premier temps, nous allons analyser les différentes formes verbales employées afin d’exprimer une notion temporelle prospective puis nous nous arrêterons sur chaque forme en particulier.

### 3.1. Expression statistique de l'expression du futur dans la presse française

Le tableau suivant regroupe les données obtenues à partir du corpus qui a été élaboré, comme cela a déjà été indiqué, à partir de trois journaux français (*Le Figaro*, *Le Monde* et *L'Express*). Les cinq cents formes verbales qui forment cette base de données ont été recueillies au gré de la lecture des publications citées.

Formes verbales (total = 500)	Nombre total de formes	Pourcentage
Futur de l'Indicatif	387	77,4 %
Périphrase verbale	66	13,2 %
Présent de l'Indicatif	26	5,2 %
Présent du Subjonctif	13	2,6 %
Futur Antérieur de l'Indicatif	7	1,4 %
Conditionnel	1	0,2 %

À la lumière des résultats obtenus, plusieurs conclusions partielles peuvent être tirées.

Tout d'abord, il est intéressant de souligner le nombre relativement important de formes verbales différentes qui ont été recensées afin d'exprimer une orientation temporelle prospective. En effet, ce tableau regroupe un total de six formes différentes, ce qui n'est pas négligeable.

Ensuite, il apparaît que la forme verbale la plus souvent employée pour exprimer une orientation temporelle prospective est celle du futur de l'indicatif suivie par les périphrases verbales, mais à un degré moindre comme l'indique le pourcentage obtenu. On peut également prendre en compte la forme du présent de l'indicatif dont le pourcentage est légèrement supérieur à 5 %. En ce qui concerne les formes restantes, bien que l'on ne puisse négliger leur présence, elles occupent une place moins importante en ce qui concerne l'expression du futur dans la presse française. Regroupées, elles ne représentent même pas 5 % du total.

Au cours de l'exposition relative à la définition du système verbal temporel, plusieurs faits ont été soulignés et, ils vont à présent, permettre de classer les formes verbales qui constituent le corpus de cette approximation.

En effet, nous avons établi que l'orientation temporelle de postériorité peut être mesurée à partir de points de référence distincts. Nous pouvons donc établir une relation de postériorité à partir du moment de l'élocution ou bien, à partir d'un point de référence faisant partie du passé ou bien encore du futur. Établissons à présent quelles formes verbales correspondent à l'une ou l'autre des possibilités exposées. Définissons également les différentes conditions syntaxiques dans lesquelles elles apparaissent.

### 3.2. Le futur de l'indicatif: *je chanterai*

La surprise n'a certainement pas été grande pour le lecteur de cet exposé lorsqu'il a lu que cette forme verbale est celle qui, statistiquement, apparaît le plus fréquemment afin d'exprimer une relation temporelle de postériorité. Cette forme, en effet, a été maintes fois décrite par les linguistes comme exprimant avant tout une orientation temporelle prospective. Il s'agit bien de la définition donnée par les grammaires dirigées à tous comme par exemple la *Grammaire du Français*. Ainsi, "le futur évoque l'avenir vu du présent, c'est-à-dire, plus précisément, conçu à partir du moment de l'énonciation" (Denis, 1994: 267). Ces mots empruntés à d'autres nous permettent de classer le futur de l'indicatif comme étant une forme verbale qui permet l'expression du futur à partir d'un point de référence coïncidant avec le moment de l'énonciation.

Analysons à présent les différents contextes dans lesquels apparaît le futur de l'indicatif pour exprimer cette relation temporelle prospective.

Futur de l'Indicatif (total = 387)	Nombre total de formes	Pourcentage
Expression du futur / présent	371	95,8 %
Expression du futur / passé	16	4,2 %

3.2.1. En analysant les différentes formes relevées, il apparaît que toutes ces formes verbales n'expriment pas toutes une relation temporelle prospective mesurée par rapport au moment de l'énonciation. En effet, 4,2 % de ces formes sont employées afin d'exprimer une relation temporelle de postériorité mesurée non pas à partir du moment de l'élocution mais à partir d'un point de référence appartenant au passé, comme le montrent les exemples suivants:

- (a) Cet essor de l'Europe peut expliquer ce mouvement de pèlerinages outre-mer que bien plus tard on *dénommera* croisade.
- (b) En automne 1944, elle *deviendra* écrivain engagé, compagnon de route du parti communiste.
- (c) Il est décidé que Cohn-Bendit *participera* aux petits déjeuners du mercredi.

Parmi les seize formes recensées, dix (soit 62,5%) sont accompagnées d'une expression linguistique exprimant une relation temporelle prospective alors que les six formes restantes (soit 37,5%) apparaissent seules pour exprimer une relation temporelle semblable. L'élément linguistique en question est, suivant les cas, de nature différente. Il peut s'agir en effet d'un adverbe ou d'une locution adverbiale (bien plus tard), d'une expression temporelle (En automne 1944), de structures syntaxiques particulières, du contexte extralinguistique, etc.

Il n'est certainement pas faux d'avancer que cet emploi a une valeur stylistique qui permet de donner plus d'emphase au récit narratif au passé.

3.2.2. Quant aux 371 formes permettant l'expression d'une action à venir mesurée par rapport au moment de l'élocution, voici ci-dessous deux exemples:

- (a) Les tribunaux locaux *devront* intervenir.
- (b) Au 1er septembre, une nouvelle marge *entrera* en vigueur.

Soulignons également que 106 de ces formes (soit 28,6 %) sont elles aussi accompagnées, comme dans le cas précédent, d'un élément linguistique comportant une valeur temporelle prospective alors que 265 formes (soit 71,4 %) ne le sont pas. Ces éléments temporels ne sont pas indispensables. En effet, sans eux, le verbe au futur de l'indicatif exprimerait une valeur temporelle similaire mais, ils permettent de donner une indication relative au moment de réalisation de l'action énoncée par la forme verbale conjuguée.

### 3.3. Le conditionnel: *je chanterais*

Bien que cette forme verbale ait, pendant très longtemps, été ambiguë au moment de la classer dans un mode ou dans un autre, aujourd'hui, il semble de plus en plus commun de la considérer comme une forme de plus de l'indicatif. En effet, "comme le futur, le conditionnel indique une vision postérieure du procès: cette fois cependant, le point de référence à partir duquel est envisagé l'avenir n'est plus le présent, mais bien le passé. Dans sa valeur de base, cette forme n'exprime donc en rien le conditionnel ou l'hypothèse, mais bien l'avenir vu du passé" (Denis, 1994: 274). Cette prise de position est celle que nous adoptons également.

Comme le montre le tableau de statistiques présenté au début du point 3.1, le conditionnel n'a pas obtenu une place très importante au sein du corpus que nous avons employé afin de définir les formes verbales exprimant une orientation temporelle prospective. Sa présence n'est que de 0,2 %, ce qui représente un seul exemple où est employé le conditionnel:

- (a) La Havane a annoncé que sa politique extérieure ne *changerait* pas.

Ce très faible taux de représentation du futur par rapport à un point de référence passé, peut probablement être expliqué par le fait présenté en 3.2.1, c'est-à-dire, par l'emploi qui est fait du futur de l'indicatif afin de se référer à une orientation temporelle prospective dans le passé. La forme verbale du futur de l'indicatif semble occuper la place que devrait tenir le conditionnel, d'où un emploi moindre de cette deuxième forme.

### 3.4. La forme composée du futur de l'indicatif

Le système verbal temporel français, comme la majorité des systèmes verbaux des langues romanes, présente des formes verbales simples ainsi que des formes composées.

Ce phénomène explique que le futur de l'indicatif présente une forme composée qui permet d'exprimer une action future ressentie comme accomplie.

Le futur antérieur employé dans son sens premier permet d'exprimer une action considérée comme accomplie dans le futur. C'est le cas des exemples suivants:

- (a) Nous *aurons* ainsi *jeté* les bases de l'Europe politique et *redonné* sens à notre projet.
- (b) Ce siècle finissant *aura consacré*, pour le meilleur et pour le pire, le triomphe des médias.

Nous pouvons souligner que cette possibilité n'est pas très employée puisque nous avons seulement recueilli sept formes verbales de ce type, ce qui représente 1,4 % du total.

Il est cependant intéressant de constater que la forme composée, à la différence de la forme simple, expose l'action prévue comme accomplie, c'est-à-dire, comme réelle.

### 3.5. Le présent de l'indicatif: *uso dislocado*

C'est à G. Rojo et à son étude du système verbal de 1974 que nous empruntons ce terme de *usos dislocados* (Rojo, 1974: 111). Cela signifie que très fréquemment, on emploie une forme verbale avec une valeur qui ne correspond pas à son acception première. Cette notion de *uso dislocado* s'oppose à celle de *uso recto* qui fait référence aux formes verbales que nous avons précédemment étudiées: futur de l'indicatif, conditionnel ainsi que futur antérieur et qui, dans leur emploi premier, expriment une orientation temporelle prospective.

Présent de l'indicatif = futur	Nombre de formes	Pourcentage
avec expression de temps	9	34,6 %
avec futur dans le contexte	2	7,7 %
avec expression de condition	15	57,7 %

3.5.1. Parmi les différentes formes verbales conjuguées au présent de l'indicatif et exprimant une orientation temporelle de postériorité par rapport à un point de référence qui se trouve être le moment de l'élocution, neuf formes verbales sont accompagnées d'une expression linguistique ayant la même orientation temporelle. Deux autres formes sont accompagnées, dans la phrase, d'un autre verbe conjugué au futur de l'indicatif. Nous obtenons ainsi onze formes verbales (soit 42,3%) qui, au présent de l'indicatif, expriment une relation temporelle de futur mesurée à partir du présent, parce que ces formes verbales sont accompagnées d'un élément linguistique présentant une orientation temporelle de même nature:

- (a) Le Conseil de l'Europe *inaugure* le 3 novembre prochain, à Strasbourg, sa nouvelle Cour Européenne des droits de l'Homme.



(b) Tu *restes* à Brooklyn et je serai à Paris.

Dans les exemples ci-dessus, la forme verbale au présent de l'indicatif permet d'exprimer une action à venir que le locuteur intègre à son discours comme d'actualité et réelle avant que l'action, qui va la concrétiser, n'ait lieu. Cet emploi du présent de l'indicatif n'est pas la valeur première de cette forme, c'est pourquoi, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une forme dont, l'un des *usos dislocados* permet l'expression du futur mesuré depuis le présent.

3.5.2. Dans le tableau que nous avons intégré au début du point 3.5, nous avons laissé entendre que le présent de l'indicatif peut également apparaître dans un contexte conditionnel et exprimer l'orientation temporelle qui nous occupe. C'est le cas des exemples suivants:

(a) *Si* le vent se lève, il sera à la limite du jouable.

(b) Comment réagira Hamas *si* l'autorité palestinienne *accentue* sa pression sur le mouvement.

Dans le cadre de cette structure syntaxique conditionnelle, relativement fréquente puisqu'elle apparaît dans 57,7 % des cas, la forme verbale conjuguée qui suit le *si* exprimant la condition, exprime une valeur temporelle de *futuridad* à condition que le verbe de la proposition principale soit conjugué au futur de l'indicatif.

### 3.6. Le présent du subjonctif: contextes syntaxiques

En ce qui concerne le présent du subjonctif, il appartient à un mode qui ne permet pas de différencier les époques. Cette forme verbale ne se suffit pas à elle-même pour exprimer une orientation temporelle. Quant aux différentes formes que nous avons répertoriées, elles apparaissent dans divers contextes comme le montre le tableau ci-dessous.

Présent du Subjonctif (13 formes)	Nombre total de formes	Pourcentage
dans une subordonnée circonstancielle de finalité	7	53,8 %
dans une proposition complétive de volonté	6	46,2 %

3.6.1. Dans les subordonnées de finalité introduites par un adverbe ou une locution adverbiale de finalité, la forme verbale au présent du subjonctif contient une valeur temporelle de postériorité par rapport à un point de référence qui se trouve être le moment de l'élocution. Cette proposition, en exprimant la finalité, projette en effet le résultat d'une action dans l'avenir:

(a) Or il y a peu de chances *pour qu'*un accord *intervienne* dans les délais prévus.

(b) Nous les livrons aux lecteurs *pour qu'ils se forgent* eux-mêmes une opinion.

3.6.2. Dans les propositions complétives de volonté, “le fait subordonné est donc présenté comme inscrit dans le possible, qu’il soit admis, souhaité, craint ou voulu” (Denis, 1994: 490). L’action subordonnée est présentée comme réalisable à moyen ou à court terme, ce qui confère à la forme verbale conjuguée au présent du subjonctif une orientation temporelle prospective:

(a) *Il souhaite que* les deux membres du Sinn Féin ne *soient* admis qu’en même temps qu’un début de désarmement.

(b) A moins de vingt mètres, un troisième groupe de réfugiés *attend qu’on lui fasse* signe d’avancer.

### 3.7. La périphrase verbale: *Je vais chanter*

En dernier lieu, nous allons prendre en considération ce recours lexical qu’est la périphrase verbale, dont bénéficie la langue française afin d’exprimer divers aspects également présents dans le verbe. En ce qui nous concerne, nous avons relevé 66 périphrases verbales exprimant une orientation temporelle de postériorité. Ces 66 cas sont représentés par la périphrase *je vais chanter* (aller + infinitif).

3.7.1. En ce qui concerne *je vais chanter*, nous pouvons signaler la présence de cinq cas (soit 7,6 %) dans lesquels la périphrase exprime une orientation de postériorité mesurée à partir du passé:

(a) Le pape Innocent III, monarque absolu, *va écouter* le jeune François Bernadone, pourtant vêtu comme un croquant et pieds nus dans ses sandales.

Nous retrouvons donc ici un cas similaire à celui du point 3.2.1 relatif à l’expression d’une orientation temporelle prospective mesurée à partir du passé et exprimée par une forme verbale conjuguée au futur de l’indicatif. Tout laisse à penser qu’il s’agit là encore d’un procédé stylistique.

3.7.2. Mis à part ce cas de figure, treize des 61 formes restantes (soit 21,3%), exprimant une orientation de postériorité par rapport au présent, sont accompagnées d’une expression linguistique qui possède, comme dans les cas précédents, une relation temporelle prospective mesurée à partir du présent:

(a) Avant le 30 juin, la France *va retirer* d’Allemagne sa 1<sup>ère</sup> division blindée.

(b) Bientôt, les gens de Yougoslavie *vont* de nouveau *vivre* tous ensemble dans une Europe unie.

Le reste des cas, soit 78,7 %, exprime une orientation temporelle prospective sans avoir recours à un autre élément linguistique:

(a) Il *va adresser* un message à ce peuple de droite en déshérence, à ces militants qui désespèrent.

(b) Il a conscience du rôle qu'elles *vont jouer* tant dans la science que dans une nouvelle civilisation.

Cette constatation nous permet de dire que cette périphrase verbale permet d'exprimer, tout comme le futur de l'indicatif, une orientation temporelle de postériorité.

#### 4. CONCLUSION

À la lumière de cette courte étude sur l'expression du futur dans la presse française, nous pouvons mettre en valeur six formes verbales différentes. Quatre de ces formes appartiennent au mode de l'indicatif, une fait partie du subjonctif et la dernière se trouve être une périphrase verbale, encore dénommée *Futur proche*, et que certains linguistes, comme H. Weinrich, ne considèrent pas "en lui-même comme un temps" (Weinrich, 1973: 71).

Le futur de l'indicatif est de loin la forme la plus employée pour exprimer une orientation de postériorité mesurée depuis le moment de l'élocution. Cela n'a rien d'étonnant puisque, comme son nom l'indique, il s'agit de la forme verbale qui, dans son emploi premier, exprime cette notion. Le présent de l'indicatif, dans un de ses *usos dislocados*, permet également d'exprimer une orientation temporelle comme celle que nous venons d'exposer pour la forme *je chanterai*. La périphrase verbale, *je vais chanter*, est elle aussi une des formes retenues par la presse française pour exprimer une orientation temporelle prospective à partir du moment de l'élocution.

Nous ne saurions conclure ce point sans faire référence au futur antérieur qui permet d'exprimer une action à venir mesurée à partir du présent mais considérée comme accomplie.

Le conditionnel est l'unique forme, qui dans son *uso recto*, permet d'exprimer ce même type d'orientation mais cette fois à partir d'un point de référence situé dans le passé. Nous avons, cependant, pu constater que le futur de l'indicatif ainsi que la périphrase *je vais chanter* sont également employés pour exprimer cette orientation à partir du passé. Ces emplois ne sont pas les plus communs mais, ils ne sont pas négligeables puisqu'ils apparaissent dans nos statiques.

Pour finir, mentionnons l'emploi du subjonctif présent afin d'exprimer, dans certaines structures syntaxiques, une orientation temporelle prospective. Dans notre corpus, cette option s'est retrouvée dans deux contextes différents: dans une proposition subordonnée circonstancielle de temps ainsi que dans une proposition complétive de volonté.

Le travail que nous avons présenté n'est bien sûr pas exhaustif. Afin de présenter une étude plus complète, il serait intéressant de pouvoir amplifier le volume du corpus de base. Nous pensons, cependant, que cette approche offre un panorama global des formes verbales employées dans la presse française afin d'exprimer une orientation temporelle prospective.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALARCOS LLORACH, E. (1959): "La forme *cantaría* en espagnol, mode, temps, aspect", en *Boletín de Filología* XVIII, 203-212.
- ÁLVAREZ BLANCO, R. (1994): "Gramática descriptiva e gramática prescriptiva", *Cadernos de lingua* 10, 19-37.
- ÁLVAREZ, R.; REGUEIRA, X. L., y MONTEAGUDO H (1986): *Gramática galega*, Vigo, Galaxia.
- BAYLON, C., y FABRE, P. (1995): *Grammaire systématique de la langue française*, Poitiers, Nathan Université, Col. Fac Linguistique.
- BAUHR, G. (1989): *El futuro en -RÉ e IR A + infinitivo en español peninsular moderno*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Suecia, Gotemburgo.
- BENVENISTE, E. (1966a): "Le langage et l'expérience humaine", in Benveniste et al.: *Problèmes du langage*, Paris, (Diogène, 51), 3-13.
- (1966b): "Les relations de temps dans le verbe français", in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 237-250.
- BOSQUE, I. (de.) (1990): *Tiempo y aspecto en español*, Madrid, Cátedra.
- BULL, W. E. (1968): *Time, Tense and the verb, a Study in Theoretical and Applied Linguistic, with Particular Attention to Spanish*, Berkeley, University of California Press.
- CANO AGUILAR, R. (1988): *El español a través de los tiempos*, Madrid, Arco/ Libros, S.A.
- CRIAIDO DE VAL, M. (1992): *La imagen del tiempo. verbo y relatividad*, Madrid, Istmo, S.A.
- CUNHA, C., y CINTRA, L. (1984): *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Lisboa, João Sá da Costa.
- DENIS, D., y SANCIER-CHATEAU, A. (1994): *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française.
- FERNÁNDEZ REI, F. (1976): "Consideracións encol de *El verbo gallego* de A. Santamarina", *Grial* 51, 87-92.
- FLAUX, M.-C. (1997): *La Futuridad en el gallego oral actual*, Mémoire de Maîtrise, Université de Rennes II.
- (1998): *Le galicien langue de culture. Essai sur l'expression de la futuridad dans "Os camiños da vida"*, Mémoire de D.E.A., Université de Rennes II.
- GREVISSE, M. (1986): *Le bon usage. Grammaire française*, 12<sup>ème</sup> édition, Paris, Duculot.
- IMBS, P. (1960): *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
- LEEMAN-BOUIX, D. (1994): *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Tours, Nathan Université, Col. Fac Linguistique.
- MATEUS et aliae (1983): *Gramática da Língua Portuguesa. Elementos para a descrição da estrutura, funcionamento e uso do português actual*, Coimbra, Livraria Almedina.
- MEIER, H. (1974): "Problemas de gramática gallega. I: Los tiempos gramaticales de futuridad", *Verba* 1, 39-44.

- NOVO, R. (1991): "O uso do tempo futuro nos servicios informativos dos medios de comunicación galega", *Cadernos de lingua* 3, 85-89.
- PERROT, J. (1993): *La linguistique, Que sais-je?*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES (1960): *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Genève, 1960.
- ROJO, G. (1974a): "La temporalidad verbal en español", *Verba* 1, 68-149.
- (1974b): *Perífrasis verbales en el gallego actual*, Verba (Anexo 2).
- (1976): "La correlación temporal", *Verba* 3, 65-89.
- SANTAMARINA, A. (1974): *El verbo gallego*, Verba (Anexo 4), Univ. de Santiago.
- STEN, H. (1973) *L'emploi des temps en portugais moderne*, Copenhague, Einar Munksgaard.
- VEIGA RODRÍGUEZ, A. (1990): "Plantamientos básicos para un análisis funcional de las categorías verbales en español", in G. Wotjak / A. Veiga (eds), "La descripción del verbo español", Anexo 30 de *Verba*, Univ. de Santiago de Compostela, 237-257.
- (1991): "Le système verbal du galicien: survivance d'un état protoroman occidental?", in *XVIII CILPhR*, vol. 3, 77-96.
- WAGNER, R. L., Pinchon J. (1972): *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

